

MARCHE A TERME : LES INCONTOURNABLES POUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES COOPERATIVES AGRICOLES

La formation est conçue et animée par des commissaires aux comptes spécialistes de la coopération agricole, administrateurs d'UNAGRI et membres de la commission de la coopération agricoles de la CNCC.

Objectifs

Être capable de comprendre le fonctionnement des marchés à terme dans le secteur des coopératives agricoles, de maîtriser les instruments financiers utilisés et d'en analyser les conséquences sur la mission du commissaire aux comptes.

Questions traitées

- ↻ Typologies, natures d'opérations, produits utilisés, traitements comptables, prise en compte du résultat de ces opérations dans la valorisation des stocks ;
- ↻ Le rôle et la responsabilité des instances de gouvernance au regard des marchés à terme :
 - Nature des risques,
 - Stratégies, marchés et produits autorisés,
 - Limites maximales d'exposition et pertes maximales autorisées,
 - Organisation, rôles et responsabilités de chacun,
 - Outils de pilotage et de suivi.
- ↻ Méthodologie d'Audit,
- ↻ Principales orientations de contrôle.

Prérequis

N/A

Bénéfices participants

Améliorer l'efficacité des missions des commissaires aux comptes auprès des coopératives agricoles et de leurs unions en disposant de connaissances adaptées.

Moyens pédagogiques

Présentation accompagnée d'un support power point, des annexes documentaires et des cas pratiques, en partie sous format dématérialisé sur une clé USB.

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, en présence du formateur, à partir d'un questionnaire à choix unique. Les connaissances sont considérées comme acquises dès 7 bonnes réponses sur 10.

UNAGRI apporte le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des séminaires de formation proposés :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire ;
- Les formateurs sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes auprès de coopératives agricoles et d'unions de coopératives agricoles, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités ;
- La constitution des groupes, volontairement limités, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges ;
- Les séminaires se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire ;
- Des questionnaires d'appréciation de la qualité de la formation sont remis aux participants à l'issue du séminaire. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à UNAGRI d'améliorer la qualité des formations dispensées.

Publics concernés

- Les commissaires aux comptes et leurs collaborateurs
- Toutes personnes impliquées dans le monde de la coopération agricole

Durée : 1 jour

Dates

- Sur demande

Lieu

CNCC : 200-216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Coût

Tarif non adhérent : 850 € HT

Tarif adhérent UNAGRI : 800 € HT

Personnes en situation de handicap

Pour toute question relative à l'accessibilité merci de nous contacter.